

<b>PST 2018-2024</b>	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.1 DEMOCRATIE, PARTICIPATION ET CITOYENNETE</b>					
<i>« Une commune ne peut se construire sans le concours de ses habitants, de leurs sensibilités et de leurs activités. Nous souhaitons proposer aux Pont-à-Cellois de prendre part, de façon encore plus importante, au développement de leur cadre de vie, en veillant aux possibilités des nouvelles technologies et en s'appuyant sur les qualités de l'important tissu associatif de notre territoire. »</i>					
<b>O.O.1 Proposer des "budgets participatifs" pour la réalisation de projets de proximité</b>					
<i>A.1 Réserver un crédit annuel pour un/des budget(s) participatif(s)</i>	2020 à 2024	10.000 €/an			
<i>A.2 Lancer un/des appel(s) à projet communal(aux) annuel(s) auprès de la population</i>	2020 à 2024				
<b>O.O.2 Organiser des rencontres régulières avec les citoyens et des consultations autour des projets structurants de la commune (espaces verts et publics, aménagements routiers, actions de sensibilisation, etc.)</b>					
<i>A.1 Renouveler et maintenir la dynamique CCATM</i>	2019 à 2024				
<i>A.2 Renouveler et maintenir la dynamique CLDR</i>	2019 à 2024				
<i>A.3 Relancer une Opération de Développement Rural</i>	2020	70.000 €		PCDR	
<i>A.4 Planifier de manière régulière des "Réunions citoyennes" dans les villages, et les organiser le cas échéant par thématique</i>	2019 à 2024				
<i>A.5 Organiser des consultations sur des projets structurants de la commune</i>	2019 à 2024				
<i>A.6 Continuer à soutenir la dynamique du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)</i>	2019 à 2024			PCDN	
<b>O.O.3 Aménager des espaces de convivialité à l'aide de mobiliers ruraux</b>					
<i>A.1 Aménager des espaces conviviaux sur le site de Launoy</i>	2020-2021	5.000 €			
<i>A.2 Aménager des aires de jeu</i>	2020 à 2024	6.000 €/an			
<i>A.3 Compléter l'aménagement situé Place Commune Estienne à Thiméon</i>	2022 à 2024	3.000 €			
<i>A.4 Aménager l'espace situé rue du Commerce, dans le prolongement de la rue de Ronquières (phase 1)</i>	2020-2021	26.500 €	15.000 €	RW "Ma Ruralité"	
<i>A.5 Aménager l'espace situé rue du Commerce, dans le prolongement de la rue de Ronquières (phase 2)</i>	2023-2024	A définir	60% PCDR	PCDR	
<i>A.6 Entretien des aires et espaces de jeu existants</i>	2019 à 2024	3.000 €/an			

<b>O.O.4 Etablir un guichet virtuel spécifiquement réservé au tissu associatif et à ses activités</b>					
<i>A.1 Créer un formulaire-type (informatique) concernant l'organisation d'activités et la demande de salle et/ou de matériel communal</i>	2020				
<i>A.2 Faciliter la mise en ligne, sur le site internet communal, des activités organisées par le tissu associatif</i>	2020-2021				
<i>A.3 Organiser des réunions communes avec les opérateurs externes et organisateurs d'événements</i>	2020 à 2024				CCPAC ADèL
<b>O.O.5 Développer l'organisation d'un accueil des nouveaux habitants prenant la forme d'une documentation spécifique et d'une journée d'accueil</b>					
<i>A.1 Créer une plaquette de présentation de la commune</i>	2020-2021	A définir			
<i>A.2 Organiser une rencontre annuelle avec les nouveaux habitants lors de la Journée de la Pomme</i>	2020-21 à 2024	A définir			Avec CCPAC & ADèL
<b>O.O.6 Sensibiliser à la citoyenneté tous les élèves des écoles primaires</b>					
<i>A.1 Organiser une "Journée citoyenne" bi-annuelle permettant aux enfants de 5ème et 6ème primaire de découvrir des structures communales ou para-communales (commune, CPAS, Police...)</i>	2020 à 2024				
<b>O.O.7 Poursuivre l'organisation et l'animation de Conseils consultatifs</b>					
<i>A.1 Action 6.1.01 PCS 2020-2025 : Organisation/animation du Conseil consultatif (enfants, aînés...)</i>	2020 à 2024			PCS	
<b>O.O.8 Poursuivre le soutien aux initiatives en faveur du devoir de mémoire et la promotion des droits humains sur le territoire</b>					
<i>A.1 Poursuivre et dynamiser les activités de commémorations et de sensibilisation aux valeurs démocratiques</i>	2019 à 2024				
<i>A.2 Poursuivre et valoriser notre adhésion à la dynamique "Territoires de Mémoire"</i>	2019 à 2024				
<i>A.3 Soutenir les initiatives en faveur du devoir de mémoire et de la promotion des droits humains</i>	2019 à 2024				
<b>O.O.9 Poursuivre une politique de coopération au développement</b>					
<i>A.1 Favoriser les soutiens financiers en lien avec des actions citoyennes ou des politiques locales.</i>	2019 à 2024				

<b>PST 2018-2024</b>	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.2 PLAN CLIMAT 2030, DEVELOPPEMENT DURABLE</b>					
<i>« Nous souhaitons impulser, au niveau local, les petits changements du quotidien qui généreront les grands changements en faveur d'un environnement durable. Notre vision est de concrétiser à l'échelle de notre territoire les objectifs de la Convention des Maires : 27% de renouvelable, -27% d'énergies fossiles, -40% de gaz à effets de serre. »</i>					
<b>O.O.1 Poursuivre les audits énergétiques des bâtiments communaux (administratifs, culturels, écoles,...)</b>					
<i>A.1 Réaliser l'audit énergétique de l'école du Centre</i>	2020-2021	9.000 €	30% UREBA		
<i>A.2 Réaliser annuellement des audits énergétiques de bâtiments communaux</i>	2020 à 2024	2.500 €/an	30% UREBA		
<b>O.O.2 Etudier la faisabilité de placement de panneaux solaires sur les infrastructures communales</b>					
<i>A.1 Etudier le placement de panneaux solaires sur l'administration communale</i>	2020				
<i>A.2 Etudier le placement de panneaux solaires au dépôt communal</i>	2021				
<i>A.3 Etudier le placement de panneaux solaires sur le parc scolaire</i>	2020 à 2024				
<i>A.4 Rentrer une fiche projet dans la prochaine programmation FEDER</i>	2020-2021				
<b>O.O.3 Soutenir les initiatives visant l'amélioration de la production énergétique (isolation, rénovation,...)</b>					
<i>A.1 Organiser une "Journée de l'Energie" bi-annuelle avec des partenaires extérieurs et en collaboration avec l'ADèL</i>	2020 à 2024				CPAS et ADèL
<i>A.2 Soutenir financièrement le projet "Plateforme Rénovation Logement" porté par la coopérative CORENOVE (projet supracommunal)</i>	2019 et 2020	24.500 € par an	17.000 €/an	Projet supra Province	
<i>A.3 Sensibiliser à la dynamique territoriale Plan Climat 2030 au niveau des dossiers d'Urbanisme</i>	2019 à 2024				
<b>O.O.4 Encourager au niveau communal l'achat de véhicules protégeant au maximum l'environnement (diminution des émissions de CO2 via des solutions alternatives)</b>					
<i>A.1 Etablir un Plan communal de verdissement de la flotte communale</i>	2019				
<i>P.1 Mettre en oeuvre le Plan communal de verdissement de la flotte communale (en fonction d'éventuels subsides futurs)</i>	2019 à 2024		RW? FEDER?		
<i>P.1.A.1 Remplacer le Peugeo Partner EZC-520 par une camionnette 2 places CNG</i>	2019 à 2024	21.000 €			
<i>P.1.A.2 Remplacer la Ford Fiesta SPI-110 par une voiture 4 places CNG</i>	2019	20.000 €			
<i>P.1.A.3 Remplacer la Renault Kangoo SXP-067 par une camionnette 2 places CNG</i>	2019 à 2024	21.000 €			

P.1.A.4 Remplacer la Ford Connect TRF-385 par une camionnettes 2 places CNG	2020 à 2024	21.000 €			
P.1.A.5 Remplacer la Ford Connect TRF-384 par une camionnette 2 places CNG	2019	21.000 €			
P.1.A.6 Remplacer le camion Volvo grappin par un camion Container CNG	2019 à 2024	240.000 €			
A.2 Acquérir tout nouveau véhicule communal en configuration CNG, électrique ou hybride	2019 à 2024				
A.3 Etudier la pertinence de l'acquisition de vélos électriques pour le personnel communal	2020-2021				
A.4 Etudier la possibilité d'implanter des bornes de rechargement pour véhicules électriques sur le territoire communal et concrétiser si pertinent	2022 à 2024				
A.5 Etudier la possibilité d'implanter une station CNG au dépôt communal	2022 à 2024				
<b>O.O.5 Rendre l'éclairage public plus performant et moins énergivore</b>	2020 à 2024	100.000 €/an			ORES
<b>O.O.6. Intégrer dans tout nouveau projet de construction ou rénovation de bâtiments communaux une réflexion afin de les rendre les moins énergivores possibles (y compris domotique chauffage/électricité)</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.7. Rénover et/ou remplacer des chaudières et installations de chauffage dans le cadre du Plan Climat 2030</b>	2019 à 2024				
A.1 Remplacer la chaudière de l'école Theys par une chaudière à pellets	2019	70.000 €	30% UREBA	UREBA	
<b>O.O.8. Rénover l'éclairage intérieur de bâtiments communaux dans le cadre du Plan Climat 2030</b>	2020 à 2024	A définir			
<b>O.O.9. Etudier la possibilité de produire de l'eau chaude via l'énergie solaire dans différents bâtiments communaux</b>					
A.1 Etudier la possibilité de produire de l'eau chaude via l'énergie solaire dans les (nouvelles) installations du football de Pont-à-Celles	2020				
A.2 Etudier la possibilité de produire de l'eau chaude via l'énergie solaire dans les installations du Hall des sports de Pont-à-Celles	2020-2021				
A.3 Etudier la possibilité de produire de l'eau chaude via l'énergie solaire dans les crèches communales	2021-2022				
<b>O.O.10 Améliorer la performance énergétique de bâtiments scolaires par isolation de l'enveloppe extérieure</b>					
A.1 Isolation de la toiture et des châssis de l'école des Lanciers	2020 à 2024		85% UREBA PWI	UREBA PWI	
A.2 Isolation de la toiture et des châssis de l'école de Liberchies	2020 à 2024		85% UREBA PWI	UREBA PWI	
A.3 Isolation des toitures de l'école du Centre	2020 à 2024		85% UREBA PWI	UREBA PWI	

<i>A.3 Isolation de la toiture et des châssis de l'ancienne aile de l'école d'Obaix</i>	2020 à 2024		85% UREBA PWI	UREBA PWI	
---	-------------	--	------------------	-----------	--

PST 2018-2024	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.3 DES MESURES SOCIALES FORTES, UNE AIDE TOUT AU LONG DE LA VIE</b>					
<i>« Depuis la naissance jusqu'en fin de vie, la commune est le relais premier. Nous voulons qu'elle soit, à tout âge de la vie, une vraie source d'accompagnement pour tous les besoins du quotidien (santé, maintien à domicile, etc.) »</i>					
<b>O.O.1 Viser la création d'un programme local de santé</b>					
<i>A.1 Organiser des activités sportives adaptées pour lutter contre la sédentarité et aider les personnes souffrant de maladies chroniques</i>	2020 à 2024				Hall des Sports
<i>A.2 Relayer les publications, conseils et campagnes de l'Observatoire de la Santé du Hainaut</i>	2019 à 2024				
<i>A.3. Organiser des marches régulières pour les aînés</i>	2019 à 2024				
<i>A.4 Organiser des séances d'information/conférences sur les thématiques liées à la santé et au bien-être</i>	2020-2024				CPAS + Hall des Sports
<i>A.5 Organiser des journées de dépistages divers</i>	2020 à 2024	A définir			
<i>A.6 Sensibiliser les enseignants et élèves à la santé du dos (animations)</i>	2020 à 2024	A définir			
<b>O.O.2 Développer des ateliers sur l'alimentation et sur les autres thématiques de la santé en collaboration avec des professionnels du milieu</b>					
<i>A.1 Action 4.1.03 PCS 2020-2025 : Alimentation saine et équilibrée</i>	2021 à 2024			PCS	
<i>A.2 Action 4.2.02 PCS 2020-2025 : Cours d'acomodage des restes</i>	2020 à 2024			PCS	
<i>A.3 Organisation d'ateliers "Cuisiner sain pour 3 € par personne"</i>	2022 à 2024	A définir			CPAS
<b>O.O.3 Officialiser le label Handicity</b>					
<i>A.1 Approuver la Charte Communale de l'intégration de la personne handicapée</i>	2020				
<i>A.2 Réaliser un/des audits pour l'adaptation de bâtiments communaux pour les personnes handicapées</i>	2020 à 2024				
<i>A.3 Appliquer progressivement les recommandations des "audits handycaps" de bâtiments communaux</i>	2021 à 2024		RW		
<b>O.O.4 Conforter la politique de soutien à domicile, notamment via la promotion du sport et la culture pour les aînés</b>					
<i>A.1 Organiser des marches régulières pour les aînés</i>	2019 à 2024				
<i>A.2 Organiser des événements culturels à des horaires adaptés</i>	2019 à 2024				CCPAC
<i>A.3 Poursuivre le service "Livre Livres" de la bibliothèque</i>	2019 à 2024				

A.4 Développer la collaboration avec le CPAS en matière de mobilité	2019 à 2024				CPAS
A.5 Action 5.1.01 PCS 2020-2025 : Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs, en tant que visiteur, spectateur	2020 à 2024			PCS	
A.6 Maintenir les service d'aide à domicile du CPAS	2019 à 2024				CPAS
<b>O.O.5 Lutter contre l'isolement en encourageant par exemple les activités intergénérationnelles</b>					
A.1 Action 5.1.01 PCS 2020-2025 : Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs, en tant que visiteur, spectateur	2020 à 2024			PCS	
A.2 Action 5.4.01 PCS 2020-2025 : Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance	2020 à 2024			PCS	
A.3 Action 5.5.01 PCS 2020-2025 : Activités de rencontre pour personnes isolées	2020 à 2024			PCS	
A.4 Action 5.5.02 PCS 2020-2025 : Rencontre dans un lieu de convivialité	2020 à 2024			PCS	
A.5 Action 6.4.04 PCS 2020-2025 : Gestion d'un service qui donne accès aux nouvelles technologies	2021 à 2024			PCS	
<b>O.O.6 Elaborer, adopter et mettre en œuvre le Plan de Cohésion sociale 2020-2025</b>					
A.1 Elaborer et adopter un nouveau Plan de Cohésion Sociale 2020-2025	2019			PCS	
<b>P.1 Mettre en oeuvre le Plan de Cohésion Sociale 2020-2025</b>	2020 à 2024			PCS	
P.1.A.1 Action 1.3.05 PCS : Tutorat volontaire	2020 à 2024			PCS	
P.1.A.2 Action 4.1.03 PCS : Alimentation saine et équilibrée	2021 à 2024			PCS	
P.1.A.3 Action 4.2.02 PCS : Cours d'accomodage des restes	2020 à 2024			PCS	
P.1.A.4 Action 5.1.01 PCS : Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs, en tant que visiteur, spectateur	2020 à 2024			PCS	
P.1.A.5 Action 5.4.01 PCS : Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance	2020 à 2024			PCS	
P.1.A.6 Action 5.5.01 PCS : Activités de rencontre pour personnes isolées	2020 à 2024			PCS	
P.1.A.7 Action 5.5.02 PCS : Rencontre dans un lieu de convivialité	2020 à 2024			PCS	
P.1.A.8 Action 6.1.01 PCS : Organisation/animation du Conseil consultatif (enfants, aînés...)	2020 à 2024			PCS	
P.1.A.9 Action 6.4.04 PCS : Gestion d'un service qui donne accès aux nouvelles technologies	2021 à 2024			PCS	
P.1.A.10 Action 7.2.01 PCS : Moyen de transport de proximité	2020 à 2024			PCS	
P.1.A.11 Action 7.3.05 PCS : Co-voiturage	2020 à 2024			PCS	
P.1.A.12 Action 7.4.02 PCS : Formation pratique au permis de conduire	2020 à 2024			PCS	

<b>PST 2018-2024</b>	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.4 LOGEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
<i>« Avec l'emploi, l'accès à un logement de qualité constitue l'un des vecteurs majeurs d'émancipation et de réalisation de tout un chacun. Il reste difficile aujourd'hui, pour les jeunes, de se loger à Pont-à-Celles. Une attention particulière doit également être portée à l'aménagement du territoire »</i>					
<b>O.O.1 Etablir la Déclaration de Politique du Logement pour la législature 2019-2024</b>	2019				
<b>O.O.2 Créer une plateforme avec les acteurs du logements et organiser une rencontre au moins annuelle avec ceux-ci</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.3 Examiner la possibilité d'établir des partenariats "Public-Public" avec la sclr "Les Jardins de Wallonie"</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.4 Amplifier l'action de l'Agence Immobilière Sociale Prologer</b>					
<i>A.1 Renforcer la communication relative aux rôles et missions de l' AIS Prologer</i>	2019 à 2024				
<b>O.O.5 Poursuivre la lutte contre les logements inoccupés</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.6 Poursuivre la lutte contre les chancres et les immeubles inhabitables</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.7 Créer un quatrième logement de transit</b>	2020 - 2024				
<b>O.O.8 Optimaliser l'occupation des logements de transit et d'insertion</b>	2019 à 2024				CPAS
<b>O.O.9 Veiller à la qualité des logements en cas de division</b>					
<i>A.1 Etablir les principes de division acceptables sur le territoire communal</i>	2019-2020				
<i>A.2 Exiger le passage du SRI lors de toute division de biens de plus de 10 ans</i>	2020 à 2024				
<b>O.O.10 Soutenir les initiatives visant l'amélioration de la performance énergétique des logements</b>					
<i>A.1 Soutenir financièrement le projet "Plateforme Rénovation Logement" porté par la coopérative CORENOVE (projet supracommunal)</i>	2019 et 2020	24.500 € par an	17.000 €/an	Projet supra Province	
<i>A.2 Sensibiliser à la dynamique territoriale Plan Climat 2030 au niveau des dossiers d'Urbanisme</i>	2019 à 2024				
<i>A.3 Organiser une "Journée de l'Energie" bi-annuelle avec des partenaires extérieurs et en collaboration avec l'ADèL</i>	2020 à 2024				CPAS et ADèL
<b>O.O.11 Elaborer un Masterplan concernant le grand hall de l'Arsenal et le quartier de la gare de Luttre</b>	2022-2023	A définir			
<b>O.O.12 Etudier la mise en œuvre de la ZACC derrière la rue de l'Espinette (réalisation d'un SOL)</b>	2021-2022				
<b>O.O.13 Réaliser un cadastre des réserves foncières communales disponibles</b>	2020				

<b>PST 2018-2024</b>	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.5 PROPRETÉ, AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE</b>					
<i>« Notre cadre de vie, dans son écrin de verdure, est véritablement magnifique. Il est essentiel de le préserver et de le protéger, tant en œuvrant dans une action globale en faveur de l'environnement et de l'enjeu climatique, qu'en améliorant le cadre de vie des Pont-à-Cellois pour un mieux-être »</i>					
<b>O.O.1 Poursuivre et amplifier la dynamique "Famille Zéro Déchet" en sensibilisant l'ensemble de la population, les écoles, les associations, les commerces, etc</b>					
<i>A.1 Renouveler chaque année l'opération "Famille Zéro Déchet"</i>	2019 à 2024			0 Déchet	
<i>A.2 Poursuivre et intensifier la suppression des plastiques à usage unique au sein de l'administration communale et dans les structures tierces</i>	2019 à 2024			0 Déchet	
<i>A.3 Réaliser des audits "Déchets" de bâtiments/métiers communaux</i>	2019 à 2024	A définir		0 Déchet	
<i>A.4 Acquérir des gobelets communaux réutilisables et les mettre à disposition des amicales scolaires dans le cadre de l'organisation de leurs activités et éventuellement à d'autres organisateurs d'événements</i>	2019 à 2024	5.000 €		0 Déchet	
<i>A.5 Poursuivre les Ateliers 0 Déchet, y compris dans les écoles</i>	2019 à 2024			0 Déchet	
<i>A.6 Action 4.2.02 PCS 2020-2025 : Cours d'accomodage des restes</i>	2020 à 2024			PCS	
<b>O.O.2 Renforcer les actions relatives à la propreté publique et la cellule spécifiquement dédiée à l'amélioration du cadre de vie et à la propreté</b>					
<i>A.1 Réorganiser le service et les missions des Gardiens de la Paix-Agents constatateurs</i>	2019-2020				
<i>A.2 Mettre en place les sacs PLOGGING</i>	2020 à 2024				
<i>A.3 Développer les "Ambassadeurs de la Propreté"</i>	2020 à 2024				
<i>A.4 Intégrer les écoles communales dans le label "Ecole propre"</i>	2021 à 2024				
<i>A.5 Etablir une méthodologie de travail avec les autres pouvoirs publics (SPW, Infrabel...) pour l'enlèvement des dépôts sauvages sur leurs terrains</i>	2020				
<i>A.6 Remettre en valeur les monuments aux morts de l'entité (aérogommage)</i>	2020 à 2022	A définir			
<b>O.O.3 Développer une politique d'alimentation saine, valoriser et soutenir les productions locales favorisant nos objectifs environnementaux</b>					
<i>A.1 Relayer les publications et conseils de l'Observatoire de la Santé du Hainaut</i>	2019 à 2024				

<i>A.2 Organisation d'ateliers "Cuisiner sain pour 3 € par personne"</i>	2022 à 2024	A définir			CPAS
<i>A.3 Action 4.1.03 PCS 2020-2025 : Alimentation saine et équilibrée</i>	2021 à 2024			PCS	
<i>A.4 Organiser un Marché des producteurs et artisans locaux</i>	2021 à 2024				ADèL
<b>O.O.4 Activer, en concertation avec les agriculteurs et les citoyens, une politique volontariste axée sur la lutte contre l'érosion des sols, des inondations et l'utilisation des pesticides</b>					
<i>A.1 Créer une plateforme de concertation</i>	2019-2020				
<i>P.1 Elaborer et adopter le volet "Actions communales" d'un Plan communal en matière de lutte contre les inondations</i>	2019-2020				
<i>P.2 Mettre en œuvre le volet "Actions communales" du Plan communal en matière de lutte contre les inondations</i>	2019 à 2024				
<i>P.3 Elaborer et adopter le volet "Actions auprès des agriculteurs" du Plan communal en matière de lutte contre les inondations</i>	2020-2021				
<i>P.4 Mettre en œuvre le volet "Actions auprès des agriculteurs" du Plan communal en matière de lutte contre les inondations</i>	2020-21 à 2024				
<b>O.O.5 Promouvoir un tourisme local orienté sur le respect de l'environnement et qui mette en avant les richesses du terroir et du patrimoine historique</b>					
<i>A.1 Poursuivre la mise en valeur de l'étang de Launoy</i>	2020-2021	5.000 €			
<i>A.2 Disposer de cartes actualisées des promenades sur le territoire et dans la Réserve naturelle</i>	2022-2023	5.000 €			
<i>A.3 Développer les "points-nœuds" sur le territoire</i>	2024				
<i>A.4. Intégrer la bibliothèque communale dans d'éventuelles Journées du Patrimoine ou similaires</i>	2019 à 2024				
<i>A.5 Développer un point d'arrêt le long du canal Charleroi-Bruxelles, sur le terrain situé à l'arrière de la rue du Commerce dans le prolongement de la rue de Ronquières - phase 1</i>	2020-2021	26.500 €	15.000 €	RW "Ma ruralité"	
<i>A.6 Développer un point d'arrêt le long du canal Charleroi-Bruxelle, sur le terrain situé à l'arrière de la rue du Commerce dans le prolongement de la rue de Ronquières - phase 2</i>	2023-2024	A définir	60%	PCDR	
<i>A.7 Réaliser un inventaire communal du patrimoine</i>	2020				
<i>A.8 Organiser des "Balades des 8 clochers" mettant en valeur le patrimoine de l'entité</i>	2021 à 2024				ADèL
<i>A.9 Etudier l'opportunité et la possibilité de dynamiser l'espace muséal à Liberchies</i>	2021 à 2024				ADèL

<b>O.O.6 Poursuivre la participation communale au Plan Maya</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.7 Poursuivre la dynamique PCDN</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.8 Entretien des cours d'eau de 3ème catégorie</b>					
<i>A.1. Elaborer les PARIS (Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée) nécessaires</i>	2022				
<i>A.2 Examiner la nécessité de curer le Buzet</i>	2020-2021				
<b>O.O.9 Poursuivre la politique de fauchage tardif</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.10 Poursuivre la politique de reboisement du Bois des Manants</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.11 Maintenir la politique communale d'octroi de primes à la plantation</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.12 Poursuivre la gestion différenciée des espaces verts communaux</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.13 Poursuivre la participation communale à la Semaine de l'Arbre</b>	2019 à 2024				

PST 2018-2024	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.6 MOBILITE</b>					
<i>« Nous voulons renverser la dynamique du «tout à la voiture» au profit d'autres habitudes de mobilité. Plus de piétons et de vélos, plus de sécurité routière pour tous les usagers. Si le développement d'aménagements ou d'infrastructures est essentiel à cet objectif, la participation des citoyens demeure la condition de base de cet objectif ; la sensibilisation sera l'un des moteurs de cette politique »</i>					
<b>O.O.1 Convertir, en zones 30 ou en zones semi-piétonnières, les noyaux les plus densément urbanisés, notamment autour des écoles, chaque fois que cela est possible pour plus de sécurité pour les piétons et les vélos, et réduire la vitesse de circulation des véhicules</b>					
<i>A.1 Intégrer des aménagements afin de ralentir la vitesse dans les réflexions sur la rénovation/réfection de voiries dans les zone densément urbanisées ou à forte circulation</i>	2019 à 2024				
<i>A.2 Etudier la possibilité d'aménager un cheminement pour usagers faibles dans les dispositifs de rétrécissement de voiries</i>	2019-2020				
<i>A.3 Rendre plus visibles, en améliorant leur matérialisation, les zones 30 présentes dans l'entité</i>	2020 à 2022	5.000 €			
<i>A.4 Tester des "quartiers zone 30/zone résidentielle"</i>	2022 à 2024				
<b>O.O.2 (Ré)Aménager des voies lentes afin d'améliorer la mobilité</b>					
<i>A.1 Aménager un cheminement lent pour opérer la liaison rue Chaussée - rue Larmoulin - rue de la Liberté</i>	2019	272.492 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
<i>A.2 Aménager un cheminement lent pour opérer la liaison rue Daloze - giratoire Lisbet</i>	2020	159.417,50 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
<i>A.3 Réaménager la rue de l'Empereur Phase 1</i>	2022	537.875,25 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
<i>A.4 Réaménager la rue de l'Empereur Phase 2</i>	2024	537.875,25 €	RW 60%	PIC 2022-2024	
<i>A.5 Réaménager le trottoir de la rue du Village entre la rue des Deux Chapelles et l'école communale d'Obaix</i>	2020	157.058 €	RW60%	PIC 2019-2021	
<i>A.6 Renforcer le marquage au sol de certaines voiries afin de sécuriser les déplacements à vélo</i>	2020 à 2024				

<b>O.O.3 Adopter un Plan Communal de Mobilité axé sur le covoiturage, le report modal (trains, TEC, mobilité douce), les usagers faibles et les trafics poids lourds</b>					
<i>A.1 Adopter un nouveau Plan Communal de Mobilité</i>	2021	30.000 €			
<b>O.O.4 Actualiser l'Atlas des Chemins et assurer le meilleur maillage, et la plus grande visibilité de nos cheminements lents, en veillant à plus grande accessibilité des différentes catégories d'usagers lents</b>					
<i>A.1 Actualiser l'Atlas des Chemins en fonction des prescriptions de la Région wallonne</i>	2021 à 2024				
<i>A.2 Améliorer la visibilité et la praticabilité de cheminements lents existants prioritaires</i>	2021 à 2024	A définir			
<b>O.O.5 Encourager la mobilité partagée (voiture partagée, vélos partagés, autopartage entre voisins, co-voiturage...) et installer des emplacements de stationnement qui y sont spécifiquement réservés</b>					
<i>A.1 Etudier la possibilité d'aménager un second parking de co-voiturage</i>	2021				
<i>A.2 Aménager l'espace de stationnement au point d'arrêt de la gare d'Obaix-Buzet</i>	2021	A définir			
<i>A.3 Action 7.3.05 PCS 2020-2025 : Co-voiturage</i>	2020 à 2024			PCS	
<b>O.O.6 Améliorer les abris-bus sur l'entité</b>					
<i>A.1 Conclure des conventions avec l'Opérateur de Transport de Wallonie pour l'achat de nouveaux abribus</i>	2019 à 2024		OWT		
<i>A.2 Actualiser l'inventaire des arrêts de bus et procéder aux réparations nécessaires lorsqu'elles s'indiquent pour maximiser la sécurité des usages</i>	2019 à 2024				
<b>O.O.7 Améliorer les espaces de stationnements dans les zones problématiques de l'entité</b>					
<i>A.1 (Ré)Aménager le stationnement Place communale et Place du Marais</i>	2021				
<i>A.2 Améliorer la signalisation des emplacements de parking (fléchage)</i>	2020-2021				
<i>A.3 Prévoir du stationnement PMR sur les parkings publics</i>	2020-2021				
<i>A.4 Aménager l'espace de stationnement au point d'arrêt de la gare d'Obaix-Buzet (marquage)</i>	2021				
<i>A.5 Réétudier le stationnement au centre de Thiméon</i>	2022				
<b>O.O.8 Favoriser l'accès aux écoles en vélo</b>					
<i>A.1 Placer des abris pour vélos aux abords d'écoles communales et des lieux publics</i>	2021 à 2024				

<i>A.2 Examiner les possibilités de sécuriser les abris pour vélos situés près de la gare de Luttre, en collaboration avec Infrabel</i>	2021 à 2024				
<b>O.O.9. Lutter contre le stationnement gênant</b>					
<i>A.1 Réorganiser les missions des agents constatateurs et de la zone de police</i>	2019-2020				

<b>PST 2018-2024</b>	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.7 ECONOMIE ET EMPLOI</b>					
<i>« Au cœur de la Wallonie, à la croisée de nombreux axes, Pont-à-Celles est idéalement située pour les candidats entrepreneurs. Le développement économique est essentiel à pérennisation du commerce local, lui-même garant d'un cadre de vie dynamique pour les Pont-à-Cellois »</i>					
<b>O.O.1 Activer l'étude de la création d'une zone d'activité pour accueillir des TPE et PME idéalement localisée et sans impact sur le cadre de vie des citoyens</b>	2020 à 2024				IGRETEC
<b>O.O.2 Elaborer un Masterplan concernant le grand hall de l'Arsenal et le quartier de la gare de Luttre</b>	2022-2023	A définir			
<b>O.O.3 Dans le cadre de la réhabilitation du grand hall de l'Arsenal, étudier la pertinence et la possibilité de favoriser entre autres des espaces dédiés à l'activité économique/artisanale et de créer un Ecoquartier</b>	2022-2023	A définir			
<b>O.O.4 Veiller au développement local via la mise en réseau des acteurs économiques et institutionnels à l'échelle locale et régionale</b>					
<i>A.1 Redéfinir les missions confiées à l'asbl ADèL via le contrat de gestion</i>	2019				ADèL
<i>A.2 Organiser un Salon de l'Emploi tous les deux ans</i>	2021 à 2024				ADèL
<i>A.3 Organiser des initiatives/découvertes des métiers manuels et de l'artisanat pour les élèves 5ème et 6ème primaire</i>	2021 à 2024				ADèL
<i>A.4 Organiser et développer le Networking</i>	2021 à 2024				ADèL
<b>O.O.5 Tenter de faciliter l'accès à l'emploi</b>					
<i>A.3 Action 1.3.05 PCS 2020-2025 : Tutorat volontaire</i>	2020 à 2024			PCS	
<i>A.4 Action 7.4.02 PCS 2020-2025 : Formation pratique au permis de conduire</i>	2020 à 2024			PCS	
<b>O.O.6 Soutenir les producteurs locaux</b>					
<i>A.1 Organiser un Marché de Noël des producteurs et artisans locaux</i>	2021 à 2024				ADèL

PST 2018-2024	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.8 ENSEIGNEMENT, ENFANCE ET FAMILLE</b>					
<p><i>« La qualité de l'enseignement communal est notre priorité absolue. Nous avons énormément investi dans le parc scolaire pour offrir un cadre optimal d'apprentissage. Nous irons plus loin en visant un enseignement toujours plus qualitatif et tendant vers la gratuité scolaire.</i></p> <p><i>Avant et après l'école, nous prenons soin des enfants. A la crèche, ou au travers des nombreuses possibilités de l'accueil temps libre, autant de temps pendant lequel les enfants bénéficient d'un encadrement professionnel »</i></p>					
<b>O.O.1 Lutter contre le décrochage via la détection rapide des difficultés d'apprentissage et la remédiation immédiate, en particulier pour la lecture et l'écriture</b>					
A.1 Assurer la généralisation et le suivi du cahier/dossier d'élève afin de faciliter la transmission d'informations	2020 à 2024				
A.2 Valoriser et partager en interne les expériences en la matière des équipes éducatives	2020 à 2024				
A.3 Soutenir les accès à la formation interne et externe des équipes éducatives	2020 à 2024				
<b>O.O.2 Réduire les frais scolaires, notamment ceux liés aux déplacements organisés dans le cadre des activités pédagogiques</b>					
A.1 Rationaliser et planifier les déplacements scolaires en privilégiant autant que possible le recours aux transports en commun	2020 à 2024				
A.2 Maintenir l'intervention communale de 120 € dans les déplacements scolaires organisés dans le cycle 5-6 primaire	2019 à 2024				
A.3 Appliquer les dispositions relatives à la gratuité de l'enseignement	2019 à 2024				
A.4 Maintenir la gratuité des heures de garderies	2019 à 2024				
<b>O.O.3 Favoriser les initiatives d'apprentissage précoce des langues étrangères et sensibiliser les élèves de 5e et 6e primaires aux métiers manuels, à l'artisanat</b>					
A.1 Organiser des initiatives/découvertes des métiers manuels et de l'artisanat pour les élèves 5ème et 6ème primaire	2021 à 2024				ADèL
A.2 Organiser une/des visites d'écoles offrant un enseignement destiné aux métiers manuels et à l'artisanat	2020 à 2024				
A.3 Soutenir l'apprentissage des langues étrangères par des approches ludiques	2020 à 2024				

<b>O.O.4 Intégrer les nouveaux supports pédagogiques (tablettes, tableaux interactifs,...) dans les classes, avec une attention particulière aux enfants à besoins spécifiques (dyslexie, dyscalculie, etc.)</b>					
<i>A.1 Encourager et soutenir les projets scolaires en la matière</i>	2020 à 2024	15.000 €/an			
<b>O.O.5 Veiller au bien être à l'école, tant pour les enseignants que pour les enfants en introduisant peu à peu des techniques de yoga, de méditation ou de relaxation</b>					
<i>A.1 Organiser des ateliers d'initiation à la méditation, à la relaxation, ...co-construits avec l'équipe pédagogique</i>	2020 à 2024	2.000 €/an			
<b>O.O.6 Continuer à garantir un nombre de places d'accueil suffisant réservées à la petite enfance</b>					
<i>A.1 Augmenter le nombre de places d'accueil réservées à la petite enfance sur l'entité, prioritairement en augmentant la capacité de la crèche de Viesville</i>	2024			Plan Cigogne III	
<b>O.O.7 Adapter le règlement relatif aux locations de nos salles communales pour faciliter l'organisation de stages pendant les vacances et renforcer l'offre en activités extrascolaires</b>					
<i>A.1 Adapter le règlement de location des salles communales</i>	2019-2020				
<i>A.2 Adapter le règlement-redevance relatif à la location des salles communales</i>	2019-2020				
<i>A.3 Adapter le règlement de location des Maisons de village</i>	2019-2020				
<i>A.2 Adapter le règlement-redevance relatif à la location des Maisons de village</i>	2019-2020				
<b>O.O.8 Intensifier les partenariats pour promouvoir les bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge</b>					
<i>A.1 Relayer les publications et conseils de l'Observatoire de la Santé du Hainaut</i>	2019 à 2024				
<i>A.2 Etablir des partenariats afin de réaliser des animations dans les écoles</i>	2020 à 2024				
<i>A.3 Renforcer le cahier des charges relatif à la fourniture des repas scolaires</i>	2020-2021				
<b>O.O.9 Inscrire durablement les écoles communales dans le cadre de la dynamique du dispositif de pilotage (Plans de pilotage/Contrats d'objectifs)</b>					
<i>A.1 Finaliser les Plan de Pilotage et Contrat d'objectifs de l'école de Luttre</i>	2019				
<i>P.1 Mettre en œuvre le Plan de Pilotage/Contrat d'objectifs de l'école de Luttre</i>	2020 à 2024				
<i>P.1.A.1 Equiper d'ordinateurs et optimiser le WIFI dans les implantations de Liberchies et de Saint-Nicolas</i>	2020				
<i>P.1.A.2 Equiper un maximum de classes en tableaux interactifs</i>	2020-2021	17.500 €			

A.2 Elaborer les Plan de pilotage et Contrat d'objectifs de l'école de Pont-à-Celles	2020				
A.3 Elaborer les Plan de pilotage et Contrat d'objectifs de l'école de Viesville	2020				
A.4 Elaborer les Plan de pilotage et Contrat d'objectifs de l'école d'Obaix	2020				
A.5 Mettre en oeuvre le Contrat d'objectifs de l'école de Pont-à-Celles	2021 à 2024				
A.6 Mettre en oeuvre le Contrat d'objectifs de l'école de Viesville	2021 à 2024				
A.7 Mettre en oeuvre le Contrat d'objectifs de l'école d'Obaix	2021 à 2024				
A.8 Revoir les projets d'établissement des écoles communales et revoir leur diffusion	2019 à 2024				
<b>O.O.10 Sensibiliser les enseignants et les enfants à la santé du dos</b>					
A.1 Etablir des partenariats afin de réaliser des animations dans les écoles	2020 à 2024				
<b>O.O.11 Continuer à améliorer les bâtiments scolaires</b>					
A.1 Remplacer la coupole de l'école de Thiméon	2019-2020	57.000 €	70% FWB	PPT 2018	
A.2 Remplacer les membranes des toitures plates de l'école du Centre	2020	111.300 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
A.3 Remplacer et isoler la toiture de la salle de gymnastique de l'école du Centre	2021	184.222,50 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
A.4 Installer un préau à l'école Wolff	2020-2021	15.500 €	70% FWB	PPT	
A.5 Installer un préau à l'école Theys	2020-2021	24.000 €	70% FWB	PPT	
A.6 Installer un préau à l'école du Centre	2020-2021	30.000 €	70% FWB	PPT	
A.7 Installer un préau à l'école de Buzet	2020-2021	19.000 €	70% FWB	PPT	
A.8 Installer un préau à l'école du Bois Renaud	2020-2021	35.000 €	70% FWB	PPT	
A.9 Remplacer les menuiseries extérieures à l'école du Centre	2020-2021	220.000 €	70% FWB	PPT	
A.10 Améliorer les sanitaires dans les écoles	2022-2023	A définir		PPT	
A.11 Agrémenter certaines cours d'écoles	2020 à 2024	A définir			
<b>O.O.12 Améliorer la performance énergétique de bâtiments scolaires par isolation de l'enveloppe extérieure</b>					
A.1 Isolation de la toiture et des châssis de l'école des Lanciers	2020 à 2024		85% UREBA PWI	UREBA PWI	
A.2 Isolation de la toiture et des châssis de l'école de Liberchies	2020 à 2024		85% UREBA PWI	UREBA PWI	
A.3 Isolation des toitures de l'école du Centre	2020 à 2024		85% UREBA PWI	UREBA PWI	
A.4 Isolation de la toiture et des châssis de l'ancienne aile de l'école d'Obaix	2020 à 2024		85% UREBA PWI	UREBA PWI	

O.O.13 Intégrer les écoles communales dans le label "Ecole propre"	2020 à 2024				
--	-------------	--	--	--	--

PST 2018-2024	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.9 JEUNESSE, CULTURE ET SPORT</b>					
<i>« Au cœur de notre politique culturelle et sportive, l'on retrouve d'abord et avant tout la jeunesse de notre commune. Culture, sport et organisation de jeunesse au sens large sont les seconds leviers d'émancipation après l'enseignement »</i>					
<b>O.O.1 Pour consolider un pôle culturel fort, développer, dans le prolongement du Centre culturel, les activités de la Maison rurale notamment autour des médias, du développement de l'esprit critique</b>					
<i>A.1 Concrétiser la création d'une Maison rurale sur le site de l'Arsenal</i>	2021-2022	2.180.000 €	RW 60%	PCDR	
<b>O.O.2 Soutenir le Centre culturel qui se veut un véritable terreau de participation citoyenne (avec un travail accru sur l'implication des jeunes), de dynamisme associatif et d'émergence de toute forme d'expression culturelle</b>	2019 à 2024				CCPAC
<i>A.1 Assurer le soutien nécessaire au Contrat programme du Centre culturel</i>	2019 à 2024				
<i>A.2 Soutenir les démarches de renouvellement de la reconnaissance du Centre culturel</i>	2020-2023				
<b>O.O.3 Faciliter l'accès à la culture</b>					
<i>A.1 Action 5.1.01 PCS 2020-2025 : Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs, en tant que visiteur, spectateur</i>	2020 à 2024			PCS	
<i>A.2 Renforcer l'accès à la culture par le maintien du "chèque culture"</i>	2019 à 2024				CPAS
<b>O.O.4 Soutenir les activités de la bibliothèque dans ses nouvelles infrastructures, lui permettant la plus grande ouverture vers les citoyens, les associations, les écoles, etc</b>					
<i>A.1 Renforcer le personnel de bibliothèque</i>	2019				
<i>A.2 Revoir les horaires de la bibliothèque de Pont-à-Celles</i>	2019				
<i>A.3 Susciter et concrétiser des partenariats et élaborer une convention à cet effet</i>	2019				
<i>A.4 Créer et développer une partie "ludothèque" à la bibliothèque de Pont-à-Celles</i>	2021 à 2024	A définir			
<i>A.5 Développer les collections de livres numériques</i>	2020 à 2024				
<i>A.6 Equiper la bibliothèque de matériel informatique et de reprographie performant</i>	2019				

<i>A.7 Créer des collection spécifiques aux problèmes "dys..." (dyslexie, dyscalculie, dysorthographe, dysharmonie...)</i>	2020 à 2024				
<i>A.8 Organiser des animations dans les écoles en soutien à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture</i>	2019 à 2024				
<i>A.9 Faire de la bibliothèque un lieu de lecture et de médiation (partage de savoirs)</i>	2019 à 2024				
<i>A.10 Développer l'apprentissage du codage via l'organisation de stages</i>	2021 à 2024				
<i>A.11 Exproprier la ruine située Place communale pour aménager l'accès des services de secours à la bibliothèque</i>	2019-2020	20.000 €			
<i>A.12 Aménager la voie d'accès à la bibliothèque pour les services de secours</i>	2020	A définir			
<i>A.13 Adopter un nouveau Plan Quinquennal de Développement de la Lecture pour le 31/1/2020</i>	2019-2020				
<i>A.14 Mettre en œuvre le nouveau Plan Quinquennal de Développement de la Lecture</i>	2020 à 2024				
<b>O.O.5 Obtenir le statut de Centre Sportif Local Intégré pour notre Hall des Sports afin d'en faire une Maison du sport, véritable guichet unique en matière de sports ; la structure veillera e.a. tant au soutien qu'à la promotion de l'offre sportive associative</b>					
<i>A.1 Obtenir le statut de Centre Sportif Local Intégré pour le Hall des Sports et le faire évoluer en "Maison des Sports"</i>	2020 à 2024				Maison des Sports
<i>A.2 Revoir l'organisation de la gestion des salles communales à pratique sportive</i>	2020 à 2024				Maison des Sports
<i>A.3 Adapter le contrat de gestion de la future Maison des Sports pour y développer son rôle de promotion et de développement de l'offre sportive</i>	2019-2020				
<b>O.O.6 Améliorer nos infrastructures sportives bâties et améliorer leur disponibilité</b>					
<i>A.1 Créer un nouvel ensemble vestiaires-cafétaria pour le PAC Buzet</i>	2022	1.900.000 €	60 % Infrasports	Infrasports	
<i>A.2 Remplacer le revêtement de la salle du Hall des Sports</i>	2021	30.000 €	75% Infrasports	Infrasports	
<i>A.3 Améliorer le parking du Hall des Sports (traçage, augmentation du nombre de places...)</i>	2020 à 2022				

<i>A.4 Etudier la faisabilité d'agrandissement du Hall des Sports</i>	2023				
<b>O.O.7 Amplifier l'accès au sport et l'offre sportive</b>					
<i>A.1 Maintenir des chèques sport au niveau du CPAS</i>	2019 à 2024				CPAS
<i>A.2 Implémenter les chèques stages au niveau du CPAS en collaboration avec la future Maison des Sports</i>	2020 à 2024				CPAS
<i>A.3 Créer une journée et des mercredis du sports pour les 4 à 8 ans</i>	2020				Maison des Sports
<i>A.4 Participer à la Journée du sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles</i>	2019 à 2024				Maison des Sports
<i>A.5 Participer à la Semaine européenne du Sport</i>	2019 à 2024				
<i>A.6 Revoir l'organisation de la gestion des salles communales à pratique sportive</i>	2020 à 2024				Maison des Sports
<i>A.7 Organiser une/des Journée(s) "Festisports"</i>	2020 à 2024				Maison des Sports & AMO
<b>O.O.8 Développer et/ou réaménager des espaces sportifs en plein air</b>					
<i>A.1 Aménager une aire de jeux et terrain de pétanque à Rosseignies (ruelle de la clé)</i>	2021	A définir			
<i>A.2 Aménager une aire de jeux/rendre une aire de jeux accessible à Obaix</i>	2021	A définir			
<i>A.3 Installer un module intégré "mini-foot/basket" à l'arrière de l'église de Liberchies</i>	2021	1.500 €			
<b>O.O.9 Faciliter l'accès des espaces communaux aux associations locales</b>					
<i>A.1 Revoir les règlements communaux de mises à disposition/locations de salles et/ou de Maisons de village</i>	2019-2020				
<b>O.O.10 Poursuivre la participation à l'opération "'Été solidaire, je suis partenaire"</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.11 Organiser une "Journée de la Jeunesse", par exemple en amplification du Kid's Day</b>	2020 à 2024				
<b>O.O.12 Mettre des espaces communaux à disposition des jeunes pour se réunir</b>					
<i>A.1 Adapter le règlement de location/d'utilisation des Maisons de village</i>	2019-2020				

<b>PST 2018-2024</b>	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.10 MEDIAS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES</b>					
<i>« Nouvelles technologies et nouveaux médias sont une évidence pour beaucoup mais leur appréhension reste au cœur de tous les débats. Au niveau local, nous voulons en faire une opportunité pour le service au citoyen et en développer l'accessibilité »</i>					
<b>O.O.1 Continuer de développer une e-commune performante avec toujours plus d'accessibilité et de démarches administratives possibles en ligne et présenter des outils numériques pour favoriser la participation citoyenne, l'information générale et la promotion des activités associatives et entrepreneuriales existantes</b>					
<i>A.1 Adhérer au système e-Box et l'étendre au niveau des services communaux</i>	2020-2021				
<i>A.2 Implémenter un système e-Guichet</i>	2020-2021	5.000 € + 3.000 €/an			
<i>A.3 Créer un formulaire-type informatique concernant l'organisation d'activités et la demande de salle et/ou matériel communal</i>	2020				
<i>A.4 Faciliter la mise en ligne, sur le site internet communal, des activités organisées par le tissu associatif</i>	2020-2021				
<i>A.5 Améliorer le suivi du signalement, de la planification et du feed-back des demandes d'intervention (outil informatique)</i>	2020 à 2024				
<i>A.6 Etudier la possibilité de mettre en place un système Open Data pour promouvoir les activités associatives et entrepreneuriales</i>	2023-2024				
<i>A.7 Mettre en œuvre le projet "e-PAC" retenu dans le cadre de l'appel à projets "Territoires intelligents"</i>	2019 à 2024				
<b>O.O.2 Développer un espace numérique au sein de la nouvelle Bibliothèque où les priorités seront axées sur la formation numérique, le développement de l'esprit critique et l'usage éthique d'internet et des réseaux sociaux.</b>					
<i>A.1 Créer un espace numérique à la bibliothèque de Pont-à-Celles</i>	2019				
<i>A.2 Développer l'apprentissage du codage via l'organisation de stages</i>	2021 à 2024				
<b>O.O.3 Lutter contre la fracture numérique</b>					

<i>A.1 Action 6.4.04 PCS : Gestion d'un service qui donne accès aux nouvelles technologies</i>	2021 à 2024			PCS	
<b>O.O.4 Moderniser le Bulletin communal d'information</b>	2020				

<b>PST 2018-2024</b>	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.11 SECURITE</b>					
<i>« Le premier droit des citoyens doit être pensé de manière transversale : sécurité d'existence des personnes, sécurité routière mais aussi cadre de vie. Ces deux derniers aspects en appellent directement à un effort collectif de la part de tous les citoyens »</i>					
<b>O.O.1 En matière de sécurité routière, investir dans la prévention mais aussi dans la répression via l'acquisition d'un nouveau modèle de radar très performant. Une attention particulière sera portée aux zones scolaires</b>					
<i>A.1 Intégrer des aménagements afin de ralentir la vitesse dans les réflexions sur la rénovation/réfection de voiries dans les zone densément urbanisées ou à forte circulation</i>	2019 à 2024				
<i>A.2 Rendre plus visibles, en améliorant leur matérialisation, les zones 30 présentes dans l'entité</i>	2020 à 2022				
<i>A.3 Réorganiser le service et les missions des Gardiens de la Paix-Agents constatateurs</i>	2019-2020				
<i>A.4 Procéder à l'acquisition d'un nouveau modèle de radar très performant au niveau de la zone de police</i>	2019-2020				ZP
<i>A.5 Installer un/des radar(s) répressif(s) sur certaines voiries</i>	2020 à 2024				ZP
<b>O.O.2 Maximiser la présence de policiers issus de tous les services sur le terrain et soutenir leurs actions pour continuer de faire baisser les chiffres de la criminalité, particulièrement les vols</b>	2019 à 2024				ZP
<i>A.1 Organiser des actions de sensibilisation sur la techno-prévention</i>	2020 à 2024				
<i>A.2 Renforcer la communication sur les services de prévention existants au niveau de la zone de police</i>	2020 à 2024				
<b>O.O.3 Porter une attention particulière à l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des victimes ainsi qu'à l'information des actions de notre zone de Police</b>					
<i>A.1 Au niveau du CPAS, créer des référents en matière de violence conjugale</i>	2019				CPAS
<i>A.2 Renforcer la communication sur les services de prévention existants au niveau de la zone de police</i>	2020 à 2024				

<b>O.O.4 En collaboration avec les autres communes de la zone, installer des caméras aux entrées stratégiques de l'entité</b>	2020 à 2024	A définir			ZP
<b>O.O.5 Prévenir et réprimer les atteintes au cadre de vie</b>					
<i>A.1 Réorganiser le service et les missions des Gardiens de la Paix-Agents constatateurs</i>	2019-2020				
<i>A.2 Renforcer la politique en matière d'infractions urbanistiques</i>	2021 à 2024				
<b>O.O.6 Renforcer l'éclairage public et la signalisation dans les zones sensibles</b>					
<i>A.1 Renforcer l'éclairage public et la signalisation aux alentours de passages piétons névralgiques</i>	2019 à 2024				

<b>PST 2018-2024</b>	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.12 BIEN-ETRE ANIMAL</b>					
<i>« Parallèlement aux législations régissant cette matière, nous souhaitons agir sur notre territoire en menant des politiques axées sur le bien-être animal »</i>					
<b>O.O.1 Mettre en place une cellule d'étude avec des acteurs de terrain pour évoquer notamment la thématique des animaux errants, le passage des batraciens, le bien-être animal...</b>	2019				
<b>O.O.2 Disposer d' « agents de contact » en cas de maltraitance animale</b>					
<i>A.1 Négocier avec la zone de police la mise à disposition d'un « agent de contact » en cas de maltraitance animale</i>	2019 à 2024				ZP
<i>A.2 Former les agents constatateurs au bien-être animal</i>	2020 à 2024				
<b>O.O.3 Renforcer la communication relative au bien-être animal</b>					
<i>A.1 Renforcer la communication relative aux procédures à suivre en cas d'animaux trouvés</i>	2020 à 2024				
<i>A.2 Etudier la possibilité de créer une page Facebook communale dédiée au bien-être animal</i>	2022				
<b>O.O.4 Ne pas autoriser l'installation de cirques avec animaux sur le domaine public communal ou de manèges de foires</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.5 Poursuivre la politique de stérilisation des chats errants</b>	2019 à 2024	5.000 €	50% RW		

<b>PST 2018-2024</b>	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.13 VOIRIES, TRAVAUX, BATIMENTS</b>					
<i>« Un des atouts de notre commune est la qualité de son espace public, que nous souhaitons continuer à garantir et à améliorer »</i>					
<b>O.O.1 Poursuivre la politique d'entretien systématique de nos voiries sur fonds propres</b>					
<i>A.1 Réaliser un cadastre relatif à l'entretien pluriannuel des voiries communales</i>	2020-2021				
<i>A.2 Concrétiser annuellement un programme d'entretien extraordinaire des voiries communales</i>	2019 à 2024	250.000 €/an			
<b>O.O.2 Optimaliser le dossier du Plan d'Investissement Communal (dans les limites des subsides octroyés; ex PIC 2019-21: 822.729,48 € RW = 60% PIC 1.371.215,80 €)</b>				PIC	
<i>A.1 Aménager un cheminement lent pour opérer la liaison rue Chaussée - rue Larmoulin - rue de la Liberté</i>	2019	272.492 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
<i>A.2 Aménager un cheminement lent pour opérer la liaison rue Daloze - giratoire Lisbet</i>	2020	159.417,50 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
<i>A.3 Réaménager la rue de l'Empereur Phase 1</i>	2021	537.875,25 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
<i>A.4 Remplacer les membranes des toitures plates de l'école du Centre</i>	2020	111.300 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
<i>A.5 Remplacer et isoler la toiture de la salle de gymnastique de l'école du Centre</i>	2021	184.222,50 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
<i>A.6 Rénover la rue de la Station dans le cadre des travaux de pose du collecteur du Buzet</i>	2021	585.446 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
<i>A.7 Rénover la rue Commune dans le cadre des travaux de pose du collecteur du Buzet</i>	2021	234.474 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
<i>A.8 Remplacer la couverture de la toiture de l'ancienne aile de la maison communale</i>	2020	84.800 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
<i>A.9 Réaménager le trottoir de la rue du Village entre la rue des Deux Chapelles et l'école communale d'Obaix</i>	2020	157.058 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
<i>A.10 Poursuivre les aménagements nécessaires à l'agrandissement du dépôt communal (phase 2)</i>	2020	184.222,50 €	RW 60%	PIC 2019-2021	

<i>A.11 Créer une station de relevage Place communale pour envoyer les eaux usées des habitants de la rue des Ecoles vers la STEP Viesville-Canal</i>	2020	120.000 €	RW 60%	PIC 2022-2024	
<i>A.12 Réaménager la rue de l'Empereur Phase 2</i>	2024	537.875,25 €	RW 60%	PIC 2022-2024	
<i>A.13 Réaménager la rue Albert Ier, à partir du carrefour avec la rue des Petits Sarts jusqu'à la rue Arthur Dubois</i>	2024	A définir	RW 60%	PIC 2022-2024	
<i>A.14 Réaménager (avec égouttage) la rue Maillemont</i>	2024	A définir	RW 60%	PIC 2022-2024	
<i>A.15 Etudier la possibilité de réaménager la rue Bériot</i>	2024	A définir			
<b>O.O.3 Veiller à la diminution du coût énergétique des bâtiments communaux</b>					
<i>A.1 Réaliser annuellement des audits énergétiques de bâtiments communaux</i>	2020 à 2024	2.500 €/an	UREBA		
<i>A.2 Réaliser l'audit énergétique de l'école du Centre</i>	2020-2021	9.000 €	UREBA		
<i>A.3 Isoler la toiture de la salle de gymnastique de l'école du Centre</i>	2021	184.222,50 €	RW 60%	PIC 2019-2021	
<i>A.4 Etudier le placement de panneaux solaires sur l'administration communale</i>	2020				
<i>A.5 Etudier le placement de panneaux solaires au dépôt communal</i>	2021				
<i>A.6 Etudier le placement de panneaux solaires sur l'ensemble du parc scolaire</i>	2020 à 2024				
<i>A.7 Poursuivre des investissements en techniques de gestion durable des ressources dans les bâtiments communaux</i>	2020 à 2024	A définir		PCDR	IGRETEC
<i>A.8. Rénover/remplacer l'éclairage intérieur de bâtiments communaux dans le cadre du Plan Climat 2030</i>	2020 à 2024	A définir			
<i>A.9 Etudier la possibilité de produire de l'eau chaude via l'énergie solaire dans les (nouvelles) installations du football de Pont-à-Celles</i>	2020				
<i>A.10 Etudier la possibilité de produire de l'eau chaude via l'énergie solaire dans les installations du Hall des sports de Pont-à-Celles</i>	2020-2021				
<i>A.11 Etudier la possibilité de produire de l'eau chaude via l'énergie solaire dans les crèches communales</i>	2021-2022				
<i>A.12 Remplacer la chaudière de l'école Theys par une chaudière à pellets</i>	2019	70.000 €	UREBA		
<b>P.1 Améliorer la performance énergétique de bâtiments scolaires par isolation de l'enveloppe extérieure</b>					
<i>A.1 Isolation de la toiture et des châssis de l'école des Lanciers</i>	2020 à 2024		85% UREBA PWI	UREBA PWI	
<i>A.2 Isolation de la toiture et des châssis de l'école de Liberchies</i>	2020 à 2024		85% UREBA PWI	UREBA PWI	

<i>A.3 Isolation des toitures de l'école du Centre</i>	2020 à 2024		85% UREBA PWI	UREBA PWI	
<i>A.4 Isolation de la toiture et des châssis de l'ancienne aile de l'école d'Obaix</i>	2020 à 2024		85% UREBA PWI	UREBA PWI	
<b>O.O.4 Poursuivre l'aménagement du dépôt communal</b>					
<i>A.1 Clôturer le site</i>	2020 à 2024	10.000 €			
<i>A.2 Placer des "légos" en béton sur 120x60x40</i>	2020 à 2024	16.000 €			
<i>A.3 Aménager la zone "béton/silos"</i>	2020 à 2024	94.000 €			
<i>A.4 Aménager une rampe en hydrocarboné</i>	2020 à 2024	15.000 €			
<i>A.5 Edifier un car-port pour les véhicules</i>	2020 à 2024	25.000 €			
<i>A.6 Créer une station de lavage</i>	2020 à 2024	2.400 €			
<i>A.7 Placer un séparateur hydrocarbure/débourbeur</i>	2020 à 2024	4.000 €			
<i>A.8 Placer des citernes à eau</i>	2020 à 2024	5.000 €			
<i>A.9 Placer un silo à sel</i>	2020 à 2024	25.000 €			
<b>O.O.5 Procéder à la démolition de l'ancienne bibliothèque de Pont-à-Celles</b>	2020	40.000 €			
<b>O.O.6 Continuer à améliorer les bâtiments scolaires (en fonction notamment des subsides octroyés dans le cadre du P.P.T)</b>					
<i>A.1 Remplacer la coupole de l'école de Thiméon</i>	2019-2020	57.000 €	70% FWB	PPT 2018	
<i>A.2 Remplacer les membranes des toitures plates de l'école du Centre</i>	2020	111.300 €	RW 60%	PIC 2019- 2021	
<i>A.3 Remplacer et isoler la toiture de la salle de gymnastique de l'école du Centre</i>	2021	184.222,50 €	RW 60%	PIC 2019- 2021	
<i>A.4 Installer un préau à l'école Wolff</i>	2020-2021	15.500 €	70% FWB	PPT ?	
<i>A.5 Installer un préau à l'école Theys</i>	2020-2021	24.000 €	70% FWB	PPT ?	
<i>A.6 Installer un préau à l'école du Centre</i>	2020-2021	30.000 €	70% FWB	PPT ?	
<i>A.7 Installer un préau à l'école de Buzet</i>	2020-2021	19.000 €	70% FWB	PPT ?	
<i>A.8 Installer un préau à l'école du Bois Renaud</i>	2020-2021	35.000 €	70% FWB	PPT ?	
<i>A.9 Remplacer les menuiseries extérieures à l'école du Centre</i>	2020-2021	220.000 €	70% FWB	PPT ?	
<i>A.10 Améliorer les sanitaires dans les écoles</i>	2022-2023	A définir		PPT	
<b>O.O.7 Poursuivre l'aménagement des cimetières communaux</b>					
<i>A.1 Poursuivre la végétalisation des cimetières communaux</i>	2019 à 2024				
<i>A.2 Créer de nouveaux espaces de dispersion des cendres dans les cimetières communaux</i>	2020 à 2024				
<i>A.3 Réaménager la "parcelle des étoiles" dans le cimetière de Pont-à-Celles</i>					

<i>A.4 En cas d'accord de la Région wallonne, réaliser une extension du Cimetière de Rosseignies</i>	2021-2022				
<b>O.O.8 Etablir un plan pluriannuel des travaux à réaliser dans les églises de l'entité et à la Maison de la Laïcité</b>	2019-2020				

<b>PST 2018-2024</b>	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.14 UN COLLECTIF POUR UNE ADMINISTRATION DE QUALITE</b>					
<i>« Nous voulons poursuivre le développement du projet managérial initié depuis 2016, construit notamment autour des Valeurs de l'Administration communale, avec la volonté de développer les meilleurs environnements de travail possibles, dans lesquels un maximum de collaborateurs puissent s'épanouir le plus possible... en mettant au cœur du système : confiance, autonomie, liberté, souplesse, responsabilité, intelligence et sens du travail. De manière intégrée, nous voulons également poursuivre la modernisation de l'administration, pour l'amélioration continue du service aux citoyens.»</i>					
<b>O.O.1 Continuer à réviser les "règles établies pour les 3%"</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.2 Continuer à déployer et mettre en oeuvre des projets co-construits avec le personnel communal dans le cadre du développement du projet managérial</b>					
<i>A.1 Poursuivre la dynamique de l'enquête "Cailloux"</i>	2019 à 2024				
<i>A.2 Associer le personnel au choix du matériel/des équipements à acquérir</i>	2019 à 2024				
<i>A.3 Célébrer les naissances, unions et départs à la pension</i>	2020 à 2024	A définir			
<i>A.4 Organiser des activités de teambuilding</i>	2021 à 2024	A définir			
<b>O.O.3 Revoir et améliorer le système d'évaluation du personnel communal</b>	2021-2022				
<b>O.O.4 Revoir le système de contrôle médical</b>	2020				
<b>O.O.5 Moderniser et adapter les formes d'organisation du travail</b>					
<i>A.1 Examiner la possibilité de mettre en place le télétravail occasionnel</i>	2019				
<i>A.2 Implémenter les possibilités de télétravail occasionnel</i>	2019-2020				
<i>A.3 Ajuster l'organisation des ouvriers communaux en termes d'horaires</i>	2019-2020				
<i>A.4 Ajuster l'organisation des employés communaux en termes d'horaires</i>	2019-2020				
<b>O.O.6 Définir et mettre en œuvre un plan de nomination et de promotion 2019-2024</b>					
<i>A.1 Définir et approuver un plan de nomination et de promotion 2019-2024</i>	2019				
<i>P.1 Mettre en œuvre le plan de nomination et de promotion 2019-2024</i>	2019 à 2024				
<i>P.1.A.1 Procéder à la nomination d'une puéricultrice D2</i>	2019				
<i>P.1.A.2 Procéder à la nomination d'un Chef de bureau technique A1</i>	2019				
<i>P.1.A.3 Procéder à la promotion de deux Brigadiers C1</i>	2019				
<i>P.1.A.4 Procéder à la nomination de deux employé(e)s d'administration D4</i>	2020				
<i>P.1.A.5 Procéder à la nomination d'une Bibliothécaire de niveau B</i>	2020				
<i>P.1.A.6 Procéder à la nomination d'un agent de niveau A1 Spécifique</i>	2021				

P.1.A.7 Procéder à la nomination d'un Chef de bureau technique A1	2021				
P.1.A.8 Procéder à la nomination d'un ouvrier D1	2022				
P.1.A.9 Procéder à la nomination d'une puéricultrice de niveau B	2022				
P.1.A.10 Procéder à la nomination d'un ouvrier D1	2023				
P.1.A.11 Procéder à la promotion de trois Brigadiers C1	2023				
P.1.A.12 Procéder à la nomination d'un ouvrier D1	2024				
<b>O.O.7 Revoir la politique salariale du personnel communal</b>					
A.1 Revaloriser les "petites échelles"	2020 et 2021	70.000 €			
A.2 Harmoniser la rémunération du personnel de garderie	2020	13.000 €			
A.3 Rendre les évolutions de carrière possibles au départ de l'échelle D6	2024	30.000 €			
A.4 Créer une "prime managériale" afin de valoriser les responsabilités managériales	2022 et 2023	40.000 €			
A.5 Examiner la possibilité d'octroyer des chèques-repas	2019				
A.6 Examiner la possibilité d'améliorer la valorisation des formations dans la carrière des agents	2023-2024				
<b>O.O.8 Poursuivre la modernisation de l'administration et le renforcement de la qualité des services aux citoyens</b>					
A.1 Prévoir et formaliser la possibilité de marier un samedi après-midi par mois	2019				
A.2 Créer et développer une cellule spécifique "Etrangers" au sein du service Population	2019 à 2024				
A.3 Améliorer le suivi du signalement, de la planification et du feed-back des demandes d'intervention (outil informatique)	2020 à 2024				
A.4 Adhérer au système e-Box et l'étendre au niveau des services communaux	2020-2021				
A.5 Implémenter un logiciel informatique e-Guichet	2020-2021	5.000 € + 3.000 €/an			
<b>P.1 Moderniser l'infrastructure informatique communale, notamment sur base de l'audit informatique réalisé en 2019</b>	2019 à 2024				
P.1.A.1 Remplacer des anciens ordinateurs et upgrader des licences Windows	2019	12.000 €			
P.1.A.2 Upgrader et uniformiser les licences "bureautiques"	2019	A définir			
P.1.A.3 Acquérir deux nouveaux serveurs (équipés + RAID1)	2020	50.000 €			
P.1.A.4 Upgrader la messagerie et le serveur mail	2020	15.000 €			
<b>O.O.9 Ancrer l'administration communale de manière active dans les dynamiques "Zéro Déchet" et "Plan Climat 2030"</b>					
A.1 Créer une Eco-Team communale	2019				

<i>A.2 Soutenir les actions et projets de l'Eco-Team communale</i>	2019 à 2024				
<b>O.O.10 Réaliser un Masterplan en matière de personnel communal</b>	2020-2021				

<b>PST 2018-2024</b>	Année(s)	Budget consacré	Subsides	Dispositif éventuel	Pilote(s) externe(s)
<b>O.S.15 FINANCES COMMUNALES ET PATRIMOINE COMMUNAL</b>					
<i>« Une commune efficace et efficiente de manière pérenne nécessite une gestion financière rigoureuse et anticipative, tenant compte des moyens disponibles mais aussi des priorités communales et des générations futures »</i>					
<b>O.O.1 Conserver un budget communal au moins en équilibre à l'exercice propre</b>	2019 à 2024				
<b>O.O.2 Maîtriser la charge de la dette communale afin qu'elle ne représente pas plus de 13,5 % des dépenses ordinaires (= env.2.550.000 €)</b>					
<i>A.1 Limiter les investissements financés par emprunt à maximum 1.847.448,44 € en 2019</i>	2019				
<i>A.2 Limiter les investissements financés par emprunt à maximum 500.000 € en 2020</i>	2020				
<i>A.3 Limiter les investissements financés par emprunt à maximum 500.000 € en 2021</i>	2021				
<i>A.4 Limiter les investissements financés par emprunt à maximum 1.250.000 € en 2022</i>	2022				
<i>A.5 Limiter les investissements financés par emprunt à maximum 1.000.000 € en 2023</i>	2023				
<i>A.6 Limiter les investissements financés par emprunt à maximum 1.000.000 € en 2024</i>	2024				
<b>O.O.3 Revoir la fiscalité communale (taxes et redevances) afin de répartir équitablement la charge de financement de la commune selon les contribuables et leur capacité contributive d'une part, et selon les priorités communales d'autre part</b>	2019				
<b>O.O.4 Revoir la politique d'octroi de certains subsides communaux (naissance, noces d'or...) afin de mieux l'adapter aux nécessités des bénéficiaires et aux priorités communales</b>	2019				
<b>O.O.5 Adhérer au projet d'indicateurs-experts en matière cadastrale</b>	2019-2020				
<b>O.O.6 Réaliser un cadastre des réserves foncières communales disponibles</b>	2020				

<b>O.O.7 Valoriser certains biens du patrimoine communal afin de financer des investissements sans recourir à l'emprunt ou de développer des politiques communales</b>					
<i>A.1 Vendre l'ancien presbytère de Buzet</i>	2019				
<i>A.2 Définir l'affectation des anciennes imprimeries situées rue de la Marache à Luttre</i>	2019-2020				
<i>A.3 Définir l'affectation des anciens Etablissements Quincabois situés rue de l'Eglise</i>	2019-2020				
<b>O.O.8 Finaliser avec la Région wallonne la stratégie communale concernant l'avenir du site du Castellum</b>	2020 à 2024				
<b>O.O.9 Réaliser un inventaire communal du patrimoine</b>	2020-2021				